

Image not found or type unknown



Peut ton me refuser le cote accidentel de mon sinistre

Par **clo67**, le **09/01/2008** à **20:01**

bonjour et merci d'avance a ceux qui me repondront j'ai un contrat prevoyance aupres d une compagnie d'assurance mais celle ci refuse de reconnaitre le cote accident de mon sinistre car j'ai marque sur la declaration "en dechargeant mon camion j'ai souleve une palette et fait un faux mouvement j'ai senti une vive douleur a l'epaule" ils ne reconnaissent pas la cause exterieure du sinistre et donc on m'a dit que cela entrait dans le cadre maladie il faut quand meme savoir que je me suis arrache les tendons a l'epaule suite a cette manipulation !! on t il raison???